Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_13-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 29
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale « rue du Soleil Levant » 35133 LE CHATELLIER, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, Mme Machard, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléant présent sans voix délibérante : M. Jobert,

Absents excusés avec pouvoirs : Mme Balusson donne pouvoir à Mme Chataignier, Mme Meignan donne pouvoir à M. Prioul, M. Rault représenté par Mme Elshout, Mme Lohier représentée par M. Boulmer,

Absents Excusés : M. Sourdin Jean Frédéric,

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Gobé, M. Germain,

M. Pierre SOURDIN est désigné secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_13_020_4.2 : Contrats d'engagement éducatif Accueil de Loisirs Sans Hébergement Perceval et ALSH Multi-sites Les P'tits Gallos - vacances d'hiver 2026

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des Ressources Humaines, rappelle aux membres du Conseil Communautaire les délibérations 2017/165/020 du 30 mai 2017, 2018/9/020 du 23 janvier 2018, 2023-27-020 du 28 février 2023, 2023-176-020 du 11 juillet 2023 et 2024-146-020 du 28 mai 2024 autorisant le recours aux contrats d'engagement éducatif pour assurer l'animation des ALSH de Couesnon Marches de Bretagne pendant les vacances scolaires et fixant les tarifs forfaitaires de rémunérations des animateurs,

Considérant les besoins nécessaires à la continuité du service,

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des Ressources Humaines, propose au Conseil Communautaire :

- **De créer des emplois non permanents suivants en contrats d'engagement éducatif (CEE) en animation sur l'ensemble des ALSH de Couesnon Marches de Bretagne pour les vacances scolaires d'hiver 2026 comme suit :**

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_13-DE

ALSH concerné	Périodes	Nombre de contrats d'engagement éducatifs*	Nombre de jours de contrat
ALSH Perceval Tremblay Val Couesnon	Du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026 inclus	6 CEE de 5 jours	**Soit 30 jours**
	Du lundi 23 février au vendredi 27 février 2026 inclus	6 CEE de 5 jours	**Soit 30 jours**
	½ jour de préparation le 28 janvier 2026	12 CEE de ½ jour	**Soit 6 jours** **Au total 66 jours**
ALSH multisites Les P'tits gallos à Maen Roch	Du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026 inclus	8 CEE de 5 jours	**Soit 40 jours**
	Du lundi 23 février au vendredi 27 février 2026 inclus	8 CEE de 5 jours	**Soit 40 jours**
	½ jour de préparation le 31 janvier 2026	16 CEE de ½ jour	**Soit 8 jours** **Au total 88 jours**

Le nombre de contrats CEE pourra évoluer en fonctions des disponibilités des candidats (qui pourraient signer 1 contrat allant d'1 journée minimum à 10 jours maximum)

Monsieur le Vice-Président précise que tous les emplois prévus dans le tableau ci-dessus ne seront pas nécessairement pourvus (il s'agit d'un maximum correspondant au prévisionnel des besoins des services), le nombre d'emplois pouvant varier en fonction des candidats qui auront pu être recrutés.

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT